

REHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie de Sartilly débuteront le 26 février prochain. Par conséquent, **la cour de récréation de l'école élémentaire Alain-Fournier sera impactée** par la mise en place d'une zone de sécurité et de stockage à compter du lundi 26 février 2024.



**Le périmètre de protection de la cour de l'école a été validé par un CSPPS (Coordinateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé).*

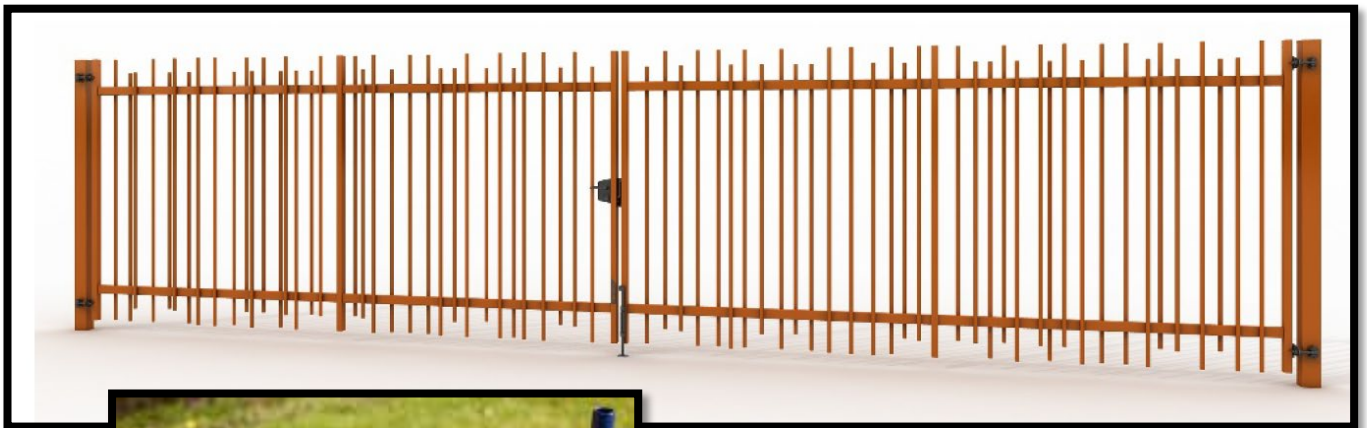
Une palissade de 2 mètres de haut délimitera la zone ----- et une grue sera installée à l'intérieur de **l'espace de stockage**, zone réservée exclusivement au chantier.

La durée prévisionnelle du chantier est de 18 mois. Une réduction de l'emprise de la zone pourra être faite suivant les phases du chantier.

CHANGEMENT DU PORTAIL D'ACCES

Durant toute la durée des travaux, l'accès aux écoles et le cheminement vers la cantine maternelle et élémentaire seront effectués exclusivement par le portail situé en bas, à l'entrée principale. Un nouveau portail répondant aux mesures de sécurité y sera installé à compter du lundi 4 mars.

Modèle du portail



← Portail de couleur bleu

BONNES VACANCES !